

## **AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS POUR L'ACCES AU CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS**

### ***Département de la Haute-Marne***

En application du décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints administratifs de l'Etat, est ouvert un recrutement externe sans concours visant à pourvoir **1 poste** dans ce corps à la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Marne (DDT 52) **à CHAUMONT.**

Les adjoints administratifs sont chargés de fonctions administratives d'exécution comportant la connaissance et l'application de règlements administratifs. Ils peuvent également être chargés de fonctions d'accueil et de secrétariat.

Date prévisionnelle du recrutement	Service recruteur	Affectation	Type de poste
A compter du 1 <sup>er</sup> juin 2025	Ministères Aménagement du Territoire et Transition Ecologique	Direction Départementale des Territoires de la Haute-Marne (DDT 52) / Service Habitat et Construction / Bureau Habitat / Pôle « Anah et lutte contre l'habitat indigne »	Instructeur.trice ANAH Fiche de poste consultable sur le site internet DREAL <a href="http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr">http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr</a>

### **I. CONDITIONS A REMPLIR POUR ETRE CANDIDAT**

Les candidats possédant la nationalité française doivent remplir les conditions suivantes :

- jouir de leurs droits civiques,
- ne pas avoir de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions, inscrites au bulletin n° 2 du casier judiciaire,
- se trouver en position régulière au regard du code du service national,
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction, compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Les candidats ressortissants des États membres de la Communauté européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France ont accès, dans les conditions prévues au statut général, aux corps, cadres d'emplois et emplois. Toutefois, ils n'ont pas accès aux emplois dont les attributions soit ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté, soit comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique de l'État ou des autres collectivités publiques.

Ces derniers peuvent avoir la qualité de fonctionnaires :

- s'ils jouissent de leurs droits civiques dans l'État dont ils sont ressortissants,
- s'ils n'ont pas subi de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- s'ils se trouvent en position régulière au regard des obligations de service national de l'État dont ils sont ressortissants,
- s'ils remplissent les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction compte tenu des possibilités de compensation du handicap.

Les statuts particuliers précisent, en tant que de besoin, les conditions dans lesquelles les fonctionnaires ne possédant pas la nationalité française peuvent être nommés dans les organes consultatifs dont les avis ou les propositions s'imposent à l'autorité investie du pouvoir de décision.

## **II. MODALITES DE CANDIDATURE**

**L'inscription se fait par voie électronique via le site internet de la DREAL Grand Est :**

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr>

**Les inscriptions sont ouvertes à compter du 31 mars 2025 et jusqu'au 21 avril 2025 inclus.**

Toutes les informations détaillées sur le recrutement sans concours sont consultables sur le site internet de la DREAL.

Les personnes intéressées peuvent également obtenir des informations complémentaires auprès des gestionnaires du recrutement :

**DREAL Grand Est  
MRRH/UFC  
Cité Administrative POLYGONE 5 rue Hinzelin  
57009 METZ CEDEX**

**Coordonnées téléphoniques : 03.87.62.81.40 ou 03.87.62.81.21**  
Mail : mrrh.ufc.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

**du lundi au vendredi : 9 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 16 h 00**

Ce dossier d'inscription en ligne doit être complété **informatiquement** par :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae détaillé, indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés
- une copie de la pièce d'identité recto-verso (carte d'identité ou passeport)

## **III. MODALITES DE SELECTION DES CANDIDATURES**

Chaque dossier (CV&lettre de motivation) sera examiné par une commission de sélection à **partir du 22 avril 2025.**

Les dossiers seront tous examinés dans un objectif d'adéquation maximale entre les profils des candidats et les postes ouverts aux adjoints administratifs. Au terme de cet examen, la commission établira par ordre alphabétique la liste des candidats sélectionnés pour passer un entretien oral.

Cette liste sera arrêtée et publiée à compter du **25 avril 2025** sur le site internet de la DREAL Grand Est à l'adresse suivante : [www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr](http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr)

#### **IV. CONDITIONS DE CONVOCATION A L'ENTRETIEN**

Les convocations à l'entretien oral seront adressées par courrier à chaque candidat sélectionné à partir du **28 avril 2025**.

Tout candidat sélectionné n'ayant pas reçu sa convocation pour le **2 mai 2025** au plus tard devra prendre contact téléphoniquement avec la DREAL – MRRH/UFC aux numéros :

03 87 62 81 40 ou 03 87 62 81 21 de 9h00 à 12h00 et de 14h à 16h.

#### **V. MODALITES DE DEROULEMENT DE L'ENTRETIEN**

Les candidats sélectionnés pour participer à l'entretien seront convoqués le **13 mai 2025**.

L'entretien oral d'une durée de 20 minutes consistera en un exposé du candidat sur son parcours professionnel et ses motivations suivi d'un échange visant à apprécier ses aptitudes et sa capacité d'adaptation à un poste d'adjoint administratif.

Les candidats devront être porteurs d'une pièce officielle d'identité avec photographie et de leur convocation qu'ils devront présenter sous peine d'exclusion.

#### **VI. RESULTATS**

**A l'issue des entretiens, la commission établira une liste des candidats aptes au recrutement par ordre de mérite**, les candidats seront appelés au fur et à mesure des postes à pourvoir.

Le candidat 1 se verra proposer le poste. Les candidats qui ne sont pas recrutés demeurent inscrits sur la liste proposée par la commission et conservent la possibilité d'être recrutés dans le cas où un poste deviendrait vacant, jusqu'à la date du recrutement suivant.

**Cette liste sera consultable à compter du 16 mai 2025** sur le site de la DREAL Grand Est à l'adresse suivante :

**[www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr](http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr)**

#### **VII. NOMINATION ET CARRIERE**

L'agent recruté sera nommé fonctionnaire de catégorie C et accomplira un stage d'une durée d'un an. A l'issue du stage, si ses services ont donné satisfaction, l'agent sera titularisé.

Pour être nommé, il devra fournir les justificatifs attestant qu'il remplit les conditions générales d'accès à la Fonction Publique mentionnées ci-dessus.

#### **VIII. REMUNERATION**

**Sur la base des barèmes en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2025, le traitement mensuel brut d'un adjoint administratif en début de carrière C1 correspondant au 1<sup>er</sup> échelon est de 1 801,74 €, auquel s'ajoutent des indemnités (soit 445,42 € brut minimum)**

---

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE, VEUILLEZ CONTACTER :

DREAL Grand Est – MRRH/UFC au 03 87 62 81 40 ou 03 87 62 81 21  
de 9h à 12h00 et de 14h à 16h.



# Instructeur.trice ANAH\*

\*ANAH : des aides de l'agence nationale de l'habitat

Employeur : Direction départementale des territoires de la Haute-Marne (DDT52)

Lieux : Chaumont



## Qui sommes-nous ?

La DDT de la Haute-Marne est un service déconcentré de l'État. Elle est en charge de politiques publiques et missions régaliennes liées à l'environnement, l'agriculture, le logement, l'urbanisme et l'appui aux territoires. Au sein de la DDT, le service habitat et construction est composé de 21 agents, réparti en 2 bureaux : le bureau habitat (où se trouve le poste à pourvoir) et le bureau de la qualité de la construction.

La rénovation énergétique constitue une politique prioritaire du Gouvernement, au croisement des défis climatiques, économiques et sociaux. Il s'agit notamment de rénover 20 millions de logements dans les 20 prochaines années et de réduire les consommations énergétiques des bâtiments tertiaires d'au moins 40 % d'ici 2030.

Les agents de l'Anah ont un seul but : faire avancer les politiques publiques en répondant à de nombreux défis : rénovation énergétique, transition écologique, lutte contre l'habitat indigne, adaptation des logements. Au sein de la direction départementale des territoires, l'instructeur Anah a pour mission d'analyser et de contrôler les dossiers afin d'octroyer des aides en faveur de l'amélioration de l'habitat privé, en veillant à la qualité du service rendu.



## Vos missions

Vous souhaitez rejoindre un collectif de travail dynamique ? Vous êtes sensibles aux ambitions sociales et environnementales ? Nous avons besoin de vous pour accompagner et conseiller nos porteurs de projet !

Postulez dès maintenant pour rejoindre le service habitat et construction.

Nous vous confierons les missions suivantes :

- Assurer l'accueil du public
- Pré-analyser les projets des potentiels demandeurs au vu des ressources et des travaux envisagés
- Gérer les dossiers de demande de subventions : aides aux travaux (recevabilité, instruction, suivi administratif, visites et paiements).
- Contrôler des logements ciblés avant paiement (visite sur place et contrôle sur pièces des travaux réalisés par rapport au projet initial)
- Instruire les dossiers de demande de conventionnement avec l'Anah, avec ou sans travaux subventionnés.

Au delà des formations dispensées par les organismes de nos ministères, un compagnonnage sera assuré par vos collègues.



## Profil recherché

**Venez à notre rencontre si vous détenez tout ou partie de ces compétences :**

Vous aimez le travail en équipe et avez un bon sens des relations humaines.

Vous savez faire preuve de d'adaptabilité, de rigueur, de rapidité et d'organisation.

Vous avez une bonne capacité de négociation.

Vous avez de bonnes compétences rédactionnelles et bureautiques.

Une connaissance de la réglementation Anah serait un plus.



## Nos atouts

- Facilité d'hébergement ;
- Restaurant inter-administratif à proximité ;
- Télétravail possible : Après titularisation et une fois à l'aise sur le poste, vous pourrez bénéficier du télétravail en concertation avec votre hiérarchie ;
- Accès au réseau ministériel de formation.